



L'ATELIER DE TRAVAIL URBAIN : VERS UNE CONCEPTION PARTAGÉE DE LA VILLE.

Depuis 25 ans, à Grande Synthe, banlieue-dortoir de l'agglomération dunkerquoise, l'équipe municipale s'efforce d'associer les 25 000 habitants de la commune à la conception et à l'évolution de leur ville.

Cette association, souvent liée à des procédures réglementaires d'urbanisme a été expérimentée sous de nombreuses formes, qui jusqu'à présent se sont toutes heurtées à 3 limites :

- la discontinuité dans le temps et dans l'espace des procédures qui se sont succédées pour constituer cette ville nouvelle (ZUP, ZAC, HVS, DSQ,...)
- le caractère sur-ajouté de la participation par rapport au processus normal de la conception urbaine. Les habitants ne parvenant pas à trouver leur place.
- la distance entre la phase de participation des habitants et la prise de décisions par les élus.

Menée depuis 1994, hors de toute procédure réglementaire, l'expérience de l'Atelier de Travail Urbain tente d'inventer la place des habitants dans le processus d'élaboration du Projet Urbain. À travers la reconnaissance de leur savoir d'usagers de la Ville, savoir que ne possèdent ni les élus, ni les techniciens, occasion leur est offerte de devenir des partenaires essentiels de la conception urbaine.

POURQUOI UN A.T.U. ?

En fin 1992, une évaluation de la procédure D.S.Q. (menée alors depuis 10 ans à Grande Synthe) met en évidence l'exigence des habitants de participer directement à l'élaboration, la gestion et l'évaluation des projets de Développement Social Urbain.

L'équipe municipale décide d'appliquer en priorité cette exigence de participation à l'élaboration d'un Projet Urbain sur tout le territoire communal.

L'année 93 est consacrée à un état des lieux réalisé par l'Agence d'Urbanisme (étude "vers Grande Synthe 2020") qui démontre aux Grand-Synthois que les idées reçues sur les cités dortoirs ne s'appliquent plus à leur ville : la "Cité d'Usinor" est en train de devenir une vraie ville.

Les élus estiment alors que pour accompagner cette transformation, en cours la réflexion sur la ville doit sortir de la logique issue de la succession des procédures réglementaires, qui revenait à changer d'urbanisme à chaque changement d'urbaniste, pour entrer dans une logique de ville en train de se faire.

Ils décident en même temps que pour garantir la pérennité de la démarche, l'objectif devient aussi de constituer les habitants comme partenaires, garants avec les élus et les techniciens d'un projet urbain global, cohérent et partagé.

L'ATU LIEU DE RENCONTRE ET DE DEBAT

En Avril 94, un dispositif expérimental est proposé aux habitants qui doit permettre :

- de retrouver l'esprit novateur, pédagogique et convivial des Ateliers Populaires d'Urbanisme des années 70.
- de poursuivre le débat à l'échelle de la ville initié par les propositions de "Vers Grande Synthe 2020".
- d'étendre au Projet Urbain l'exigence des habitants de participer au travail sur les projets de développement dès leur élaboration.
- d'élaborer un projet urbain global, sous la forme d'une Charte d'Aménagement conclue entre l'équipe municipale et les Grands Synthois.

Ce dispositif de conception partagée, c'est l'Atelier de Travail Urbain dont le principe est de permettre la rencontre et la confrontation autour de la même table de travail des trois collèges partenaires concernés par l'espace urbain :

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive



- les élus, maîtres d'ouvrage : "ceux qui décident"
- les techniciens, metteurs en forme : "ceux qui conçoivent et dessinent"
- les habitants, usagers : "ceux qui vivent les projets et qui les font vivre".

L'ATU UN SERVICE PUBLIC EN DEVENIR

Au premier regard, il peut sembler que l'ATU ne fait que perpétuer ce qui s'est expérimenté un peu partout dans les années 70-80. Pourtant, plusieurs indices amènent à penser que quelque chose est en train de se passer :

-la conception du projet n'est plus le seul moment fort de la participation. Elle devient un moment parmi d'autres de la gestion urbaine, où le citoyenhabitant est un acteur-partenaire.

- une culture partagée par les élus, les techniciens et les habitants s'élabore dans l'atelier et ces trois collègues sont à égalité dans la production de cette culture.

- Chacun des acteurs, de l'habitant à l' élu en passant par les techniciens locaux ou extérieurs a du (ré)ajuster son rôle. De ce fait, les procédures évoluent en particulier en matière de transparence dans la prise de décision.

Mots clés : Gestion urbaine, participation des habitants, aménagement urbain

Contacts : entretien avec Pierre MAHEY - " arpenteurs " - 9 place des Ecrins - 38900 FONTAINE.

Tél. : 00 (33) (0)4 76 53 19 28 - Fax : 00 (33) (0)4 76 53 16 78.

Jean YSEBAERT- AGUR - 38, quai des Hollandais - 59140 DUNKERQUE - Tél. : 00 (33) (0)3 28 58 06 30
Fax : 00 (33) (0)3 28 59 04 27.

Rédacteur : Jean YSEBAERT, 1995/11/01

Producteur : CR•DSU - 4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon cédex 08 - Tél. : 00 (33) (0)4 78 77 01 43
Fax : 00 (33) (0)4 78 77 51 79

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive

CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL & URBAIN
4, rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cédex 08 - Tél. 04 78 77 01 43 Fax. 04 78 77 51 79 - crdsu@crdsu.org

SIRET 415 021 377 000 15 - APE 913E